# Communs numériques : une nouvelle forme d’action collective ?

Courte présentation de l’auteur :

Sébastien Broca, sociologue

8 articles sur Cairn.info

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'UFR « Culture et communication », Université de Paris VIII. Responsable du Master en « Communication numérique et conduite de projets ». Membre du comité de rédaction de la revue ’’Anthropology + Materialism. Membre du comité scientifique du réseau Numer-Univ. Membre du réseau européen European Network on Digital Labour (ENDL). Membre des groupes de travail « Capitalisme numérique et idéologies » et « Communs numériques »au sein du groupe de recherche CNRS Internet et Société.

Mes recherches portent sur le développement des communs numériques (logiciels libres, Creative Commons, etc.) et les nouvelles formes de travail en ligne (digital labour) dans une perspective cherchant à articuler certains apports de la théorie critique, de la sociologie du travail et de l’économie politique. J’ai aussi un peu travaillé sur le thème de l’utopie et des “utopies concrètes” (E. Bloch).

Source : <https://cemti.univ-paris8.fr/?sebastien-broca>

Thèse principale de l’auteur :

L’auteur a voulu nous expliquer l’histoire des communs numérique qui ne peut être comprise si ce n’est par le lien qu’elle a avec les transformations du capitalisme numérique

Arguments principaux présentés par l’auteur :

* Les communs numériques sont une nouvelle forme de ressources partagées qui peuvent être utilisées pour résoudre des problèmes sociaux et politiques.
* Les communs numériques sont des ressources partagées qui sont gérées collectivement par une communauté, selon des principes de collaboration, de participation et de gouvernance démocratique.
* Les communs numériques offrent une alternative aux modèles de propriété intellectuelle traditionnels en permettant une gestion plus collaborative des ressources numériques.
* Les communs numériques peuvent contribuer à réduire les inégalités en offrant un accès plus égalitaire aux ressources numériques et en permettant aux personnes marginalisées de participer à des projets de collaboration en ligne.
* Les communs numériques peuvent favoriser l'émancipation des individus en leur offrant une plus grande autonomie dans la création, la production et la distribution de biens et de services numériques.
* Les communs numériques peuvent contribuer à la création d'un espace public numérique plus ouvert, transparent et participatif en permettant aux citoyens de s'engager dans des projets de collaboration en ligne.
* Les communs numériques représentent une nouvelle forme d'action collective qui peut être utilisée pour résoudre des problèmes sociaux et politiques en offrant une gestion plus démocratique et collaborative des ressources numériques.